



Procès-Verbal

Commission Départementale Gestion des Compétitions Seniors Masculins Loisirs

N° 01
07 Septembre 2018

Présent(e)(s) Alain Le Viol, Président de la Commission de Gestion des Compétitions Seniors Masculins
Gérard Jeanneteau, responsable des Loisirs
Georges Le Glédic,

Les suivantes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 190 des règlements généraux de la FFF.

Les décisions suivantes peuvent être frappées d'appel dans le délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée devant la Commission d'Appel du District de Football de Loire-Atlantique

1. Point sur les engagements d'équipes

12 équipes ne se sont pas engagées

Basse Goulaine AC 1 – Gétigné US 1 – Paulx FC 1 – Nantes Bellevue JSC 1 – Lavau FC 1 – St-Herblain Preux AS 1 – Nantes St-Félix CCS 2 – Nantes Dervallières 1 – Rezé FC 2 – Couëron Lusitanos 1 – Escoublac et La Bernerie.

19 équipes se sont engagées pour le championnat du Lundi

46 équipes se sont engagées pour le championnat du vendredi

2. Elaboration des groupes

La Commission élabore les groupes de championnat :

- Pour le championnat du Lundi : 1 groupe de 10 et 1 groupe de 9 équipes
- Pour le championnat du Vendredi :
 - o 1 groupe de 10 reprenant les équipes du Vignoble et Sud Loire
 - o 6 groupes de 6

Concernant les matchs du Lundi, le championnat se déroule en 2 phases en match simple soit sur 18 journées.

Concernant les matchs du Vendredi :

- pour le groupe de 10, le championnat se déroule par match Aller/Retour sur 18 journées
- pour les groupes de 6, le championnat se déroule en 2 phases par match Aller/Retour sur 20 journées.

Les rencontres débiteront le 24 septembre 2018 pour les équipes du lundi et le 21 septembre 2018 pour les équipes du vendredi.

La feuille de match sera à établir sur la FMI et les clubs sont autorisés à inscrire et faire jouer 16 joueurs licenciés.

La Commission établit le calendrier général pour la saison 2018-2019.

Le Président,
Alain Le Viol

Le Secrétaire,
Gérard Jeanneteau